

# Le Trait d'Union



Novembre 2003 • n°38

## DANS CE NUMERO

Les nuisances de Roissy • Décisions du Conseil • Marché médiéval  
Voyage à Cutigliano • Kermesse et fête de la rentrée dans les écoles  
Gilles le jardinier • Les travaux • Et toutes vos rubriques habituelles...

Bulletin d'Informations  
d'Asnières sur Oise • Bailion • Royaumont  
[www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)





## LES NUISANCES DE ROISSY

REUNION PUBLIQUE  
DU 17 OCTOBRE



Une trentaine de personnes d'Asnières et Noisy sur Oise, se sont réunies pour écouter attentivement Monsieur Tournay, fondateur de l'AREC (Association pour le Respect de l'Environnement et du Cadre de vie) qui, depuis 25 ans, combat les nuisances aéroportuaires dans son ensemble (bruits, pollution, extension de l'aéroport...) sur la plaine de France. L'AREC, présente sur tous les fronts (C.C.E., Ministère, Assemblée Nationale, Maison de l'Environnement...), sait de quoi elle parle et nous l'explique :

Le rapport Gonnot, député de l'Oise a été fortement contesté puisqu'il préconise entre autres la création de 2 nouvelles pistes à Roissy (l'implantation anticipée de ces pistes nouvelles n'a pas été démentie par la Maison de l'Environnement). Ces pistes prévoient un survol intensif de la Plaine de France. Certes il est plus confortable pour la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) de détruire la qualité de vie, nuit et jour, des « 70.000 » habitants de la Plaine de France plutôt qu'accroître le survol de la vallée de Montmorency plus urbanisée que nos villages. On qualifie même la trajectoire de la Plaine de France de **TRAJECTOIRE POUBELLE** car ce sont les avions les plus bruyants, les plus gros car ils montent moins vite en altitude, les avions à hélices, les vols de nuit qui empruntent ce couloir aérien. La poubelle, c'est nous !

En 1996, après enquête publique, le Gouvernement entérinait les 2 décisions du Commissaire Enquêteur :

- pas de nouvelle piste à Roissy,
- plafonnement des mouvements d'avions,
- pas d'extension du territoire de l'aéroport,
- création d'un 3<sup>e</sup> aéroport.

### Qu'en est-il aujourd'hui ?

- création des pistes 5 et 6 au nord du double nord soit dans notre direction,
- extension de l'aéroport puisque les villages de Chènevrières les Louvres et Epiais les Louvres sont menacés de disparition,
- pas de 3<sup>e</sup> aéroport (VATRY dont les structures performantes n'attendent plus que les avions sont à 120 kms de Paris. ADP n'est compétent que dans les 100 kms autour de ses aéroports.... Serait-ce une question d'argent ou de prérogative ?).



## NOS VILLAGES VONT SUBIR BEAUCOUP PLUS DE SURVOLS BRUYANTS LE JOUR ET LA NUIT: IL EST TEMPS DE REAGIR !!

On nous parle de 5 à 6 ans pour la réalisation de nouvelles pistes, mais dans 6 ans il sera trop tard ! Les expropriations auront été réalisées et nous serons devant le fait accompli d'une zone D du PEB (Plan d'Exposition au Bruit) qui donnera à Roissy le DROIT de faire tout le bruit qu'il veut au-dessus de nos têtes. C'est pourquoi les 3 associations de riverains de l'Aéroport, AREC, APELNA et ADVOCNAR nous appellent à **manifester contre ce projet le dimanche 25 janvier 2004**.

Même si c'est un dimanche, même s'il gèle à pierre fendre, nous devons être nombreux car cette manifestation concernera tous les habitants de la Région Parisienne (75-78-91-92-93-94-95 et 77).

MP

### Les sites utiles :

- <http://arec.free.fr/>
- <http://advocnar.free.fr/>

## REUNION PLU

Une deuxième réunion concernant notre prochain PLU a eu lieu le 27/09/2003 à la maison du village afin de présenter les orientations du PADD. Claire BAILLY a exposé à la population les avancées de ce dossier. Un cahier d'observation est à votre disposition en Mairie, n'hésitez pas à nous écrire vos remarques.

ET



## DECISIONS DU CONSEIL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- dans le dossier d'enfouissement des réseaux de la grande rue, autorise le Maire ou un Adjoint à signer le marché avec le groupement d'entreprises SOBEA/LESENS Ile de France pour un montant de travaux de 305.072,33 € TTC.
- fixe le montant de la participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques par les communes d'accueil des élèves pour l'année scolaire 2003/2004 à 373,71 € pour les élèves de l'école primaire et 543,72 € pour les élèves de l'école maternelle.
- attribue à deux associations ayant engagé des frais pour la commune lors de la manifestation du 14 juillet une subvention exceptionnelle à titre de remboursement.
- donne un accord de principe à son adhésion à la future Communauté de communes qui aura pour périmètre le canton de Viarmes.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide que le nouveau mode de calcul des indemnités de fonction des élus s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2003.

JL

Toutes les décisions du Conseil en intégralité sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr) rubrique CONSEILS.







## Asnières sur Oise

Dimanche 7 décembre 2003

Place de l'Eglise

# Marché Médiéval

Organisé par l'Association des Fêtes et Loisirs  
et la Mairie d'Asnières sur Oise



### POUR LA DEUXIEME FOIS L'ASSOCIATION DES FETES ET LOISIRS

d'Asnières sur Oise, en partenariat avec la Mairie, organise son marché médiéval le 7 décembre 2003. Dans une ambiance sympathique, venez découvrir dans notre commune, en plein centre ville (interdit à la circulation pour la journée), les rues recouvertes de paille, les échoppes des marchands, camelots, bonimenteurs, vendeurs de reliques !... Faites un bond dans le passé pour vivre une journée pas comme les autres, mais aussi participer à nos animations ouvertes à tous.

L'entrée est gratuite, la journée se déroule ainsi :

- ouverture du marché à 10h
- grand-messe costumée en l'église du village
- le mariage des gueux
- joutes et combats de chevaliers, démonstrations interactives de tir à l'arc
- démonstrations de sculptures sur pierre
- tonnelier, forgerons, tourneurs sur bois, fabricant de cannes
- déambulations permanentes de personnages hauts en couleur (plus de 200 costumes sur place)
- déambulations de chevaux, chevaliers
- cracheurs de feu, fildéfériste
- animations spéciales pour enfants (initiation à la chevalerie)
- adoubement dans l'église
- selon le temps, démonstrations de vol libre de rapaces

Sur réservation, un repas médiéval sera servi pour la somme modique de 11 € (500 repas au maximum). Réservez dès maintenant ! Il ne faut pas oublier que cette journée est placée sous le signe d'un marché d'artisanat d'art, où vous pouvez faire vos achats pour Noël aussi bien pour les cadeaux originaux que pour le plaisir des papilles gustatives, par la présence de marchands de fruits de mer, foie gras, vins fins... Venez nombreux !

Association des Fêtes et Loisirs  
d'Asnières sur Oise

Nos amis de CUTIGLIANO participent également à l'animation de cette journée. Plus de 50 personnes qui viendront, le temps d'un week-end nous présenteront un spectacle de chants et danses, des artisans nous montreront leur "savoir" dans la transformation et l'utilisation de la laine, l'osier, la paille et... la châtaigne, base de leur alimentation dans les anciens temps. Merci de leur réserver un accueil chaleureux. GB

## AFAD VAL D'OISE

L'ASSOCIATION FAMILIALE D'AIDE  
A DOMICILE D'ILE DE FRANCE • 95

est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Elle est ouverte à toutes les familles et toutes les personnes sans exclusion, qui ont besoin de ses services. Le but de l'association est d'accompagner les familles ou les personnes seules qui rencontrent momentanément des difficultés, pouvant déstabiliser ou détruire leur équilibre de vie.

Cette aide vise toujours à assurer le maintien à domicile d'enfants, de personnes malades ou handicapées dans des conditions satisfaisantes.

Notre charte repose sur les principes suivants :

- avoir une attitude qui privilégie l'écoute authentique des besoins pour proposer une réponse en fonction des moyens disponibles,
- respecter les modes de vie et les convictions des usagers du service,
- établir un climat de confiance fondé sur la discrétion, le secret professionnel de tout intervenant.

Notre action se déroule grâce à l'intervention de professionnels qualifiés :

- technicien de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuse familiale) diplômée à l'issue de 2 années de formation, assure une mission socio-éducative à domicile, un relais auprès des

parents et des enfants et aide aux activités familiales courantes,

• aide à domicile, aide ménagère, auxiliaire de vie, apporte une aide à l'accomplissement des tâches de la vie quotidienne : courses, cuisine, entretien du linge, hygiène, démarches... Elle ne peut exercer de responsabilités envers les enfants. Le rôle des TISF s'est renforcé. Il est passé d'une dimension d'aide individuelle (à partir du domicile) dans les actes de la vie quotidienne (ménage-repassage-hygiène alimentaire-soins aux enfants...), à des interventions en collectif (par exemple animation d'une ludothèque parents-enfants...). Les professionnels travaillent en partenariat avec les autres acteurs sociaux (CCAS-CAF-PMI-ASE-réseau d'aide à la parentalité...).

Tout intervenant doit respecter un devoir de réserve et travailler dans le respect des modes de vie et des conditions de chacun. Le financement des heures de travail en journée complète ou en demi-journée est assuré par la CAF95, la CPAM95, le Conseil Général dans le cadre de la protection de l'enfant, les mutuelles assurances en cas de sortie d'hôpital (heures gratuites pour les familles aidées), les régimes sociaux particuliers (MGEN-SNCF-PTT-RATP-MILITAIRE...) ou l'état par le financement partiel de postes d'auxiliaires de vie pour les personnes handicapées. Les Comités d'entreprise peuvent également intervenir dans la prise en charge selon la situation familiale. Dans la plupart des cas, une participation horaire est laissée à la charge de la famille et varie entre 0,25 € de l'heure et 25,25 € de l'heure. L'intervention des professionnels peut durer de quelques semaines à plusieurs mois.

LA CAF 95 permet également aux familles ayant des naissances multiples avec un enfant de moins de 3 ans d'être aidées à raison de 500 heures gratuites.

L'AFAD95 intervient sur un territoire géographique correspondant au grand Est du département et couvre de nombreuses communes du nord au sud. L'AFAD 95 recrute également sur le territoire d'intervention des aides à domicile diplômées ou non, de préférence véhiculées.

Pour tout renseignement complémentaire, demande d'intervention à domicile ou demande d'emploi, s'adresser à :

**AFAD95**

**3 PASSAGE PAUL ELUARD**

**95330 DOMONT**

**TEL : 01.39.91.48.15**

**FAX : 01.39.91.68.86**

**AFAD IDF**

**13, RUE LAFAYETTE**

**75009 PARIS**

**TEL : 01.55.07.13.13**





**UN BEBE UN ARBRE  
ILS GRANDIRONT ENSEMBLE  
L'édition 2003 de notre  
opération « un bébé, un  
arbre » aura lieu le samedi  
29 novembre prochain.**

Après le succès de l'édition 2001 à la Maison du village, il a été proposé de paysager notre environnement en apportant un peu de verdure le long de la déviation RD922. Le Conseil Général et la Direction de la Voirie en particulier, nous ont autorisé à procéder à la végétalisation et au boisement de cette partie d'accotement. L'Office National des Forêts, partenaire de notre opération, est chargé de choisir les essences d'arbres et les agents ONF seront présents pour accompagner les familles qui planteront personnellement leur arbre. Les familles recevront leur invitation courant novembre et deux classes de l'école d'Asnières et de Baillon participeront à la plantation. A l'issue de la manifestation, un pot de l'amitié sera offert et un certificat de parrainage sera remis aux familles présentes. PM

**KERMESSE**

**DE LA RENTREE A ASNIERES**

Une fois n'est pas coutume, la kermesse a eu lieu samedi 4 octobre 2003. L'équipe enseignante et les parents d'élèves ont organisé une fête de la rentrée. De nombreux stands de jeux étaient proposés aux enfants (pêche aux canards, jeux d'adresse...) et de nombreux lots furent gagnés. Avant de profiter des saucisses frites et des gâteaux mis à disposition par les parents, un spectacle musical fut présenté à la plus grande joie des enfants. Nous tenons à féliciter les enseignants, les parents et les employés communaux pour cette journée agréable. PM

**LA FETE DE LA RENTREE  
A BAILLON**

L'Association des Parents d'Elèves du Bois Bonnet (APEBB) a organisé samedi 20 septembre la fête de la rentrée. Ce fut l'occasion pour les parents de rencontrer l'équipe enseignante et pour les enfants d'apprendre à se connaître de manière ludique. Après la diffusion des meilleurs moments du ciné-club « cycle Charlie Chaplin », la course en sac, le chamboule-tout et le maquillage, la matinée se termina par un "Festibal" animé par Roger Cactus et ses danseuses. La fête s'acheva autour d'un pot de l'amitié. PM

**GILLES LE JARDINIER**

Gilles, employé communal, a apporté deux énormes citrouilles, provenant de son propre jardin, sur sa vieille brouette aux petits de la section de maternelle Blanche de Castille. Après avoir fait découvrir cet énorme légume aux enfants, ceux-ci ont réalisé de la soupe puis l'ont dégustée sur place. Chacun est reparti chez soi avec un morceau de citrouille et la recette de cuisine afin de faire redécouvrir ce légume aux parents. Merci encore à Gilles le jardinier. PM



**BIENTOT**

**LES ILLUMINATIONS DE NOEL**

A cause des travaux et le passage d'engins parfois hauts, nous ne pourrons pas installer de guirlandes dans la Grande rue dans son ensemble. Pour laisser la Place de l'Eglise libre aux réjouissances du Marché Médiéval, le grand sapin sera installé le lendemain de la fête. Et comme vous l'avez si bien fait l'an dernier, nous vous faisons confiance pour illuminer vos portes, vos fenêtres et façades de maisons pour apporter encore plus de lumières dans notre village. D'avance merci. MP

Nous comptons sur le civisme de chacun afin de ne pas considérer le parking du supermarché « FRANPRIX » pour une décharge publique. Une invasion d'animaux nuisibles risque d'envahir Asnières sur Oise... D. Crespo



**QUI  
LEUR  
RENDRA  
LEUR JOIE DE VIVRE...**

Elles sont trois qui se lamentent et se désolent. Leur fidèle compagnon les a quittées...une nuit. Elles pensent que c'était au petit matin lorsque les brumes de la nuit ne se sont pas encore dissipées, cet espace de temps pendant lequel on ne sait pas encore très bien ce que l'on fait, ce qui nous arrive, où l'on va. Ça ne peut être que ça se disent-elles. Il n'a pas pu les abandonner sciemment, il leur a tant prouvé son amour. Un peu macho, c'est vrai. Mais il était si beau, elles en étaient fières, le suivaient de leur pas chaloupé, la tête bien haute. Pas jalouses, elles s'entendaient à merveille pour l'entourer, l'admirer, quêter ses faveurs. Elles attendent son retour avec impatience.

Le jars a été kidnappé et « remplacé » ... par une oie que son propriétaire reprendra peut-être lorsque n'ayant plus besoin d'un reproducteur il le ramènera auprès des trois belles éplorées. Si vous passez ruelle Courty et les entendez chanter, vous saurez qu'il est revenu. GB





## LE COMITE DE JUMELAGE

a organisé de nouveau un voyage ouvert à tous les Asniérois du 5 au 12 octobre 2003. Comme à chacun de nos séjours, nos amis italiens nous attendaient à la descente du train à CUTIGLIANO.

A compter de cet instant, c'était parti pour 5 jours de visites culturelles, d'animations et autres intentions délicates de nos hôtes. De plus en plus, notre jumelage ressemble à des retrouvailles familiales, la disponibilité, la gentillesse individuelle ou collective de nos amis italiens nous va droit au cœur. Les nouveaux participants à ce type de voyage ont ressenti les mêmes choses que ceux qui ont eu le privilège de partager par le passé ces moments inoubliables. Nous sommes tous unanimes pour remercier du fond du cœur GRAZIANO et toutes celles et ceux qui l'entourent pour nous offrir ces moments inoubliables. Chers amis italiens, nous vous attendons avec grand plaisir pour le marché médiéval d'Asnières le 7 décembre. HW

Toutes les photos du voyage sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr) rubrique Trait d'Union

## OPERATION KARTING EN VAL D'OISE 2003

Après l'épreuve de sélection à Asnières au mois de juin, cinq de nos jeunes pilotes ont pu s'exercer sur la très belle piste de Corneilles en Vexin. La première sélection commença à 9 heures, trois tours de piste chronométrés avec des karts préparés et prêtés par le Racing de Corneilles. Ce premier chrono sélectionna 25 garçons et 25 filles, épreuve éliminatoire avec aucune sortie de route autorisée. Rémi DUMOTIER passa cette épreuve avec brio mais ne fit malheureusement pas partie des 25 meilleurs temps. Maxime LACHENAUD, Gueric et Kilien CIPRIANI, et Gaetan LECORRE garderont un beau souvenir de cette journée malgré une sortie de piste. Des animations comme les tournois de baby foot ont permis également aux enfants de se rencontrer, l'organisation était une fois de plus cette année bien préparée. Des temps de prévention routière et un examen de sécurité routière étaient expliqués et argumentés par des intervenants spécialisés avec vidéos et débats sur les risques de la route. Cette prévention est l'objectif premier de cette initiative, c'est une réelle prise de conscience par rapport à l'importance du code de la route et au comportement au volant. Nous vous attendons nombreux l'année prochaine pour soutenir cette compétition ! Des infos circuleront sur les dates de sélection et sur l'organisation dans notre village.

Fanny Paris

MELLO  
(Italie - Village médiéval)



## DECISIONS ESSENTIELLES DU SIVOM VIARMES / ASNIERES ET INFORMATIONS GENERALES

Le 22 septembre 2003, le comité syndical du SIVOM a pris les décisions essentielles suivantes :

- Demande de subvention départementale pour la création d'un captage d'eau pour l'arrosage du stade de football DELACOSTE dans le but de réaliser des économies en matière de consommation d'eau.
- Les travaux d'aménagement provisoire du parking et l'accès communs aux tennis et terrains de football de Maspoli demandés par les membres de ces deux associations depuis très longtemps vont enfin voir le jour. Ceux-ci seront en effet entrepris immédiatement après la fin des travaux de gros œuvre de la salle de musculation du Club de Tennis.
- Le comité demande au Président (Claude KRIEGUER) de renégocier la convention avec la Lyonnaise des Eaux sur les deux points suivants : raccourcissement des délais de reversement au SIVOM des redevances suite aux encaissements des factures et rémunération de la société en matière de frais administratifs.
- Création d'un poste de contrat emploi consolidé en remplacement du poste sous contrat emploi solidarité refusé par la D.D.T.E.F.P.

Le 6 novembre 2003, le comité syndical du SIVOM a pris les décisions essentielles suivantes :

- Vote la réalisation d'un emprunt de 150.000 € pour le financement des investissements (celui-ci avait été budgété). Il est souscrit auprès du Crédit Agricole au taux de 2.13 % (EURIBOR) plus la marge de 0.15 % (remboursements trimestriels).

• Le Président ayant mené à bien la négociation avec la Lyonnaise des Eaux a obtenu les résultats suivants :

- Dorénavant, le délai de versement des redevances par la société est de 2 mois suivant l'échéance de facturation aux usagers (délai raccourci ainsi de 4 mois environ par rapport à celui en vigueur dans la convention signée auparavant).

- La rémunération de la société pour frais administratifs est forfaitisée à 1.500 € par an en lieu et place d'une rémunération unitaire par facture établie, ce qui serait revenu beaucoup plus cher au SIVOM (et par là même à nos concitoyens).

• Convention pour prêt de la machine anti-graffitis à une commune voisine demandeur d'une prestation en la matière : le comité a décidé que cette mise à disposition serait faite sous la responsabilité de l'employé du SIVOM habilité aux conditions suivantes : défraiement à hauteur du coût des amortissements du matériel, des frais de déplacement du véhicule pour le transport, des salaires et charges du personnel et des produits consommés.

D'autre part, le SIVOM communique que le permis de construire pour la construction de la salle de musculation du Club de Tennis a été accordé et que l'appel d'offre va être lancé. Les travaux devraient donc démarrer rapidement. HW

## CIRCULATION ROUTE DE ROYAUMONT

Nous habitons un petit village charmant où il devrait faire très bon vivre. Pour obtenir cette qualité de vie il suffit que chaque citoyen comprenne que liberté ne veut pas dire laxisme ou anarchie. Exemple : les riverains de la route de Royaumont vivraient moins dans la peur, voire la colère si certains conducteurs - d'engins à 2 ou 4 roues - qui empruntent cette voie, n'oubliaient pas qu'ils circulent en agglomération - donc vitesse limitée à 50 km/h et que les articles du code de la route s'appliquent sur tout le territoire national y compris à Asnières sur Oise. A certains endroits de la route de Royaumont, il existe des places de stationnement : utilisez-les ! Les refuges et autres ouvrages se trouvant au centre de la chaussée se contournent par la droite : pensez-y. Là des accidents se sont déjà produits, c'est bête tout de même ! Faites preuve de sens commun et tout le monde y trouvera son compte. Ce n'est pas difficile de vivre en bonne intelligence, on appelle cela le civisme.

AP





## AGENDA

**29 NOVEMBRE 2003**

Opération « Un bébé, un arbre »  
v. article p.4

**30 NOVEMBRE 2003**

Concert des Chœurs  
du Pays de France  
à l'Abbaye de Royaumont

**7 DECEMBRE 2003**

Marché médiéval  
v. article p.3

**17 DECEMBRE 2003**

Spectacle de Noël  
pour les enfants du village à  
Chantilly :

« Le petit lutin bleu ».

**21 DECEMBRE 2003**

Repas des Anciens

**9 JANVIER 2004**

Voeux du maire  
à la Maison du Village

Retrouvez toutes les annonces sur  
[www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)  
rubrique agenda

### COLLECTE DES VERRES ET DES ENCOMBRANTS

Verres

Vendredis 7 et 21/11/2003

Vendredis 5 et 19/12/2003

Encombrants

Vendredi 7/11/2003

Vendredi 5/12/2003

### PERMANENCES DE L'OPAH

Asnières

Mardis 4 et 18/11/2003

Mardis 2 et 16/12/2003

Viarnes

Vendredis 14 et 28/11/2003

Vendredis 12/12/2003

### HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8 h 30 - 12 h

Mardi : 17 h - 19 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

Permanence Baillon

Mercredi : 14 h 30 - 17 h

### VOUS VENEZ D'EMMENAGER DANS LA COMMUNE ?

Les services administratifs sont à votre disposition pour effectuer votre changement de domicile sur :

- carte d'identité
- passeport
- cartes grises, etc....

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

• Pièces à fournir : carte d'identité et justificatif de domicile récent.

• Etre de nationalité française et âgé de 18 ans au 28 Février de l'année suivante.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES DES MEMBRES DE L'UNION EUROPEENNE

• Pièces à fournir : carte d'identité, carte de séjour et justificatif de domicile récent.

• Etre originaire d'un pays de l'Union Européenne et âgé de 18 ans au 28 Février de l'année suivante.

**N'attendez pas le 31 décembre pour vous inscrire !**

### CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS CONFORMITE DES PHOTOS D'IDENTITE

Les usagers doivent remettre des photographies sur lesquelles ils sont de face et tête nue (pas de chapeau, casquette, foulard, turban ou bandeau si celui-ci recouvre les oreilles ou la racine des cheveux). Elles doivent être récentes et parfaitement ressemblantes, prises sur fond clair.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement donne des droits :

• inscription sur les listes électorales,  
• appel de préparation à la Défense (JAPD),

• inscriptions aux examens et concours permis auto et moto.

**Filles et garçons âgés de 16 ans**, de nationalité française, FAITES-VOUS RECENSER A LA MAIRIE.

Le recensement est obligatoire.

### AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

5, rue Hadancourt - 95340 PERSAN  
Tél : 01 30 28 69 00 • Fax : 01 39 37 93

A compter du 1er Octobre 2003, nouveaux horaires d'ouverture au public :

**Lundi et Mercredi**

8 h 30 - 12 h 20 / 13 h 30 - 17 h 20

**Mardi**

9 h 00 - 17 h 00

**Jeudi**

8 h 30 - 12 h 20 (fermée l'après midi)

**Vendredi**

8 h 30 - 16 h 20

## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

28 juillet 2003 : SIGONNEAU Emma née à Gonesse • 95

10 août 2003 : KUBIAK Julien Ismaël né à Beaumont-sur-Oise • 95

26 août 2003 : BAHEU Manon Jeanine Monique née à Beaumont-sur-Oise • 95

4 septembre 2003 : MEN Matéo-Medhi né à L'Isle Adam • 95

7 septembre 2003 : AUBERT Elise Manon née à Ermont • 95

10 septembre 2003 : RAYMOND Titouan né à Senlis • 60

23 septembre 2003 : AUSSOURD Raphael Lucas né à Enghien-les-Bains • 95

2 Octobre 2003 : ROLIN Clara Louise Charlotte née à Montmorency • 95

19 Octobre 2003 : CRISTOBAL Marie-Lou Jeanne Carmen née à Beaumont-sur-Oise • 95

22 Octobre 2003 : THERRY Tessy Angelina Julia née à Montmorency • 95

### MARIAGES

30 août 2003 : GESLAK Philippe François & BREBANT Pricillia Suzanne Marguerite

### DÉCÈS

22 août 2003 : VERHALLE René Henri à Evéquemont • 78

16 Octobre 2003 : ROCHE ép. DI RIENZO Claudine Monique Léone à Beaumont-sur-Oise • 95

30 Octobre 2003 : PARANT Georges Camille Roland à Evéquemont • 78

SG

**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS OCCASIONNELLES ? COMPOSEZ LE 0800 833 344 (APPEL GRATUIT) UN ÉLU SERA À VOTRE ÉCOUTE ENTRE 9H ET 17H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET ENTRE 9H ET 12H LE SAMEDI POUR APPORTER UNE SOLUTION À VOTRE PROBLÈME.**

### JEUNES VIOLENCES ECOUTE MODE D'EMPLOI

• **7 jours sur 7** : La ligne Jeunes Violences Ecoute est ouverte tous les jours de 8h à 23h pendant l'année scolaire (fermeture du 16 juillet au 31 août).

• **Anonyme et confidentiel** : Les appels sont anonymes et confidentiels. Les personnes qui contactent Jeunes Violences Ecoute peuvent exposer leur situation et être conseillées sans faire mention de leur nom ou de leur établissement scolaire. Dans tous les cas, les informations recueillies sont strictement confidentielles.

• **Gratuit** : Jeunes Violences Ecoute est un numéro vert : les communications téléphoniques sont entièrement gratuites (sauf lorsque l'on appelle d'un portable). Le 0 800 20 22 23 peut être appelé de n'importe quelle cabine téléphonique sans carte ni monnaie.

*Pour plus d'informations, des plaquettes sont disponibles en Mairie.*





## LE DIABETE

### N'EN FAISONS PAS UNE MALADIE

Il existe essentiellement deux types de diabète. Le diabète de type 2 touche en général des personnes de plus de 50 ans. Il s'agit du développement progressif d'une résistance à l'insuline, liée à un surpoids.

Le diabète de type 1, qui représente seulement 10% des cas, affecte des personnes de moins de 50 ans, ne présentant pas d'excès pondéral mais un terrain génétique prédisposant. L'origine du déclenchement de la maladie est encore mal connue. Il survient le plus souvent à un âge précoce, entre 0 et 10 ans, quelquefois plus tard. Il importe toutefois de remarquer que les jeunes sont aujourd'hui plus enclins à développer eux aussi une forme de diabète de type 2, avec l'augmentation de la sédentarité et des cas d'obésité à cet âge. Les symptômes du diabète de type 1 sont plus faciles à repérer. Les premiers signes peuvent néanmoins dérouter pour qui ne les a jamais rencontrés : un appétit féroce et pourtant un amaigrissement rapide, un état somnolent, une fatigue récurrente et une soif inextinguible qui peut pousser un jeune à consommer plusieurs litres d'eau par jour...en ayant toujours soif. Ces signes doivent alerter et amener à consulter un médecin sans tarder.

Alors que le diabète de type 2 est généralement traité par un régime, des comprimés et de l'exercice physique, le diabète juvénile nécessite d'emblée le recours aux injections d'insuline, et ce, pour toute la vie.

Un jeune diabétique, bien équilibré, mène une vie identique à celle de tous les jeunes de son âge. Il doit être scolarisé normalement, peut manger à la cantine. Le diabète n'est pas une cause de dispense de sport, bien au contraire car le sport est bénéfique dès lors que le traitement est correctement adapté. L'entourage doit savoir qu'un diabétique de type 1 peut parfois ressentir une hypoglycémie et en reconnaître les signes, pour l'aider à corriger ce malaise s'il ne peut le corriger lui-même. Ces signes, variables selon les individus et les moments, peuvent être une pâleur, des sueurs froides, des tremblements, des propos incohérents, une subite fatigue, un énervement inexplicable. Ces troubles disparaissent rapidement si le diabétique se « resucré », en absorbant un soda, des morceaux de sucre. En bref, un diabétique doit, pour bien se soigner et vivre librement, apprendre à se connaître, les associations sont là pour l'y aider, si besoin. Sandie MUNSCH

### AIDE AUX JEUNES DIABETIQUES

17 rue Gazau • 75014 Paris  
Tél : 01 44 16 89 89

### Association OSE

58 rue du Cherche-Midi • 75006 Paris  
Tél : 01 45 44 33 33

## ATELIERS EOLE

Les travaux ont débuté en septembre.



## MAISON DU VILLAGE

Depuis de nombreuses années les associations ainsi que les habitants de la commune ayant des activités à la maison du village se plaignaient de la très mauvaise audibilité de la parole. Dans le but d'améliorer sensiblement l'intelligibilité de la parole et de réduire la durée de réverbération excessive constatée, nous avons confié cette étude à la Sté AJL bureaux d'études et recherches en acoustique ayant pour principale référence le musée d'Orsay avec quelques 40000 résonateurs. Pour la maison du village nous nous contentons de 250 résonateurs accordés sur les 5 tiers d'octave grave de la parole soit de 80Hz à 200 Hz, contenus dans les bandeaux menuisés placés sur les parois longitudinales, dans le fond de la salle ainsi que sur le mur de la scène.

Un traitement complémentaire en laine minérale sous voile dans les parties inaccessibles au public (au-dessus de 2m du sol) et sous protection mécanique perforée dans les zones inférieures.

Le coût global de cette opération s'élève à 60.423 € TTC avec en déduction une subvention DGE de 19.250 €. Les travaux sont en cours, et devraient être terminés prochainement. SP

## ENFOUISSEMENT GRANDE RUE

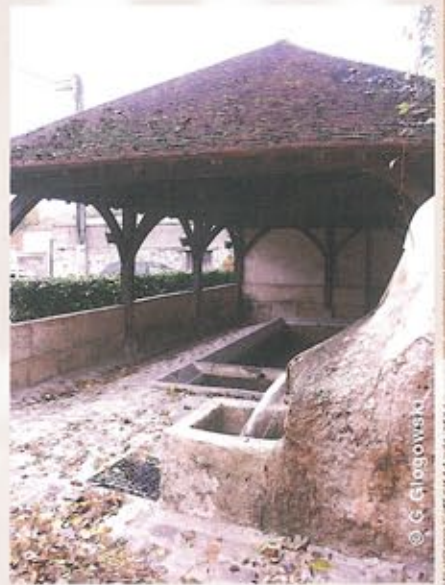
Travaux effectués par le groupement d'entreprises SOBEA/LESSENS Ile de France pour un montant de 305.072,23 € TTC, pour un enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public, subventionnés à hauteur de 173.420 €. Les travaux commencent le 17 novembre pour une durée de 4 mois. Après nous continuerons par la chaussée et les trottoirs financés par le département, de la rue de Toutedeville à la rue Delchet. SP

## ECOLE DE BAILLON

Début des travaux de peinture durant les congés scolaires de la Toussaint. L'autre partie sera effectuée durant les vacances de Noël.

## AMENAGEMENT DE L'ECOULEMENT DES EAUX PLUVIALES AUTOUR DU LAVOIR RUE DES AUGES

Les travaux, en partie financés par le conseil général sont terminés.



## PARTICIPATIONS

Responsable édition : Eric Therry

Articles : Ginette Bianchi - Solange Gobet - Juliette Lefort - Michelle Poitevin - Fanny Paris - Patricia Especel - Sandie Munsh - Eric Therry - Philippe Marcot - Hervé Windels - Serge Perrier - D. Crespo - Association des Fêtes et Loisirs.

Ont également collaboré : Tous les membres de la commission information.

Photos : Michelle Poitevin - Gérard Chapelle - Eric Therry - Hervé Windels.

Correction : Commission information.

Conception Graphique : Euromovie.

Impression : DDD impressions.

PROCHAINE PARUTION : JANVIER 2004



## CONCERT A L'ABBAYE DE ROYAUMONT DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2003

Comme l'année dernière la commission de la culture organise un concert à l'abbaye de Royaumont. Les Chœurs et Orchestre du Pays de France sous la direction de Michèle SCANDELLA interpréteront une création originale d'un jeune compositeur Val d'Oisien Francis MIMOUN : *British Music de Purcell à Rutter* et "*Venetian Masks*".

### Prix des places :

16 € pour les adultes

10 € pour les enfants de moins de 16 ans

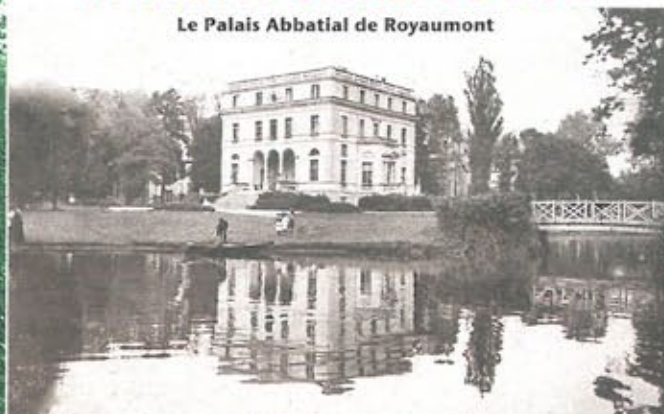
Réservations à la mairie au 01 30 35 41 41

Rendez-vous à 18 heures le dimanche 30 novembre 2003.  
VENEZ NOMBREUX !

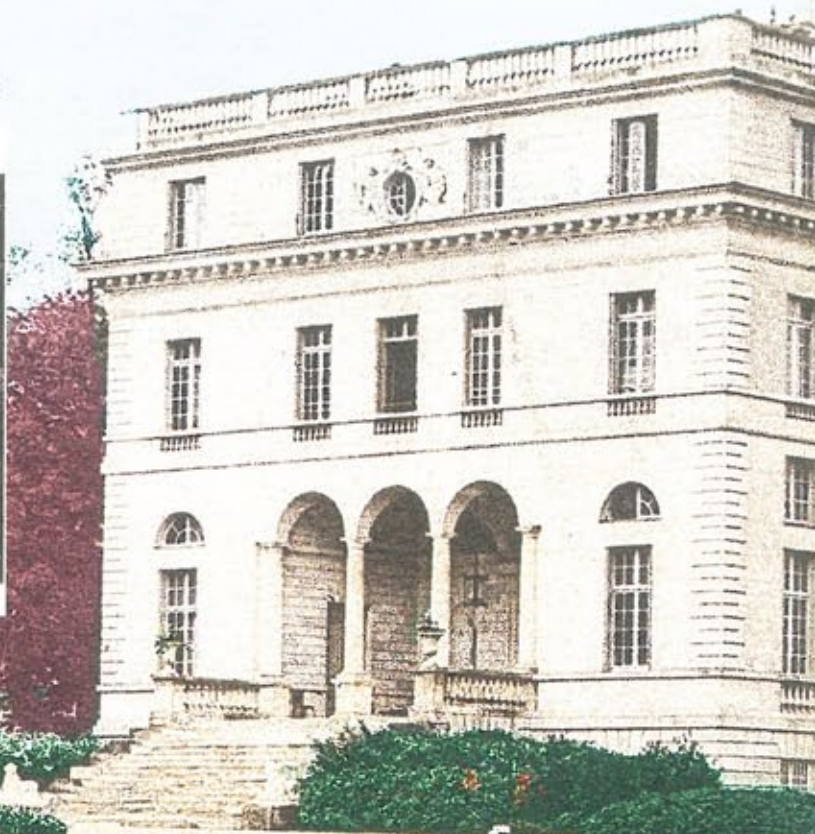
PE

## LA CARTE POSTALE DU MOIS

Le Palais Abbatial de Royaumont



Téléchargez la carte postale du mois sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)



Cérémonie du 11 novembre

